

au-dessous de Liège, comme font les fabricans de Namur, et de la faire ensuite remonter soit à Givet, soit à Maubeuge.

Cette mine appartenait à l'empereur, comme duc de Limbourg, et était exploitée pour son compte.

Il n'y avait ni actionnaires ni intéressés.

Ainsi cette mine et ce qui en dépend est à la disposition de la République.

Le receveur général des domaines de Limbourg, et le contrôleur de la mine, dirigeaient conjointement l'exploitation.

Recette annuelle.

La recette annuelle s'élevait à 40 ou 42 mille florins de change, et le bénéfice net à 30 ou 32 mille florins.

AVIS

AVIS AUX CAPITALISTES,

Sur les mines de fer qui se trouvent dans les environs de la commune d'Alais, chef-lieu du district du même nom, département du Gard.

L'ADMINISTRATION du district d'Alais, en répondant à l'agence des armes portatives, au sujet de l'établissement d'une aciérie à Alais, lui marquait le 11 messidor, an 2, que les mines de fer des environs étaient d'une exploitation très-facile, et donnaient 45 à 50 pour 100 de fer, tandis que celles de Montcenis n'en rendent que 18; que le minéral peut être lavé à pied d'œuvre au lieu d'être transporté à 2 lieues de distance; enfin, que la houille est toujours à côté du minéral.

Cette administration ajoutait que ces mines précieuses, après avoir été exploitées quelque temps, il y a 25 ou 30 ans, ont été abandonnées, parce que l'art métallurgique n'était pas alors bien avancé, le directeur du fourneau de la Beaume croyait que l'on ne pouvait fondre qu'avec du charbon de bois de chataignier, bois qui devint si rare et si cher, que la compagnie qui avait fait cette entreprise en fut dégoûtée, et l'abandonna entièrement; la connaissance qu'on a acquis depuis cette époque, des moyens de fondre avec la houille, devrait déterminer à reprendre cette entreprise si intéressante, et dont le succès serait si certain à tous égards.

Ces mines sont si considérables qu'elles pourraient fournir les fers nécessaires à tous les ateliers,

Journal des Mines, Vendémiaire, an IV. D

à toutes les places de guerre, à toutes les armées que la République pourrait avoir dans le midi, sans aucune crainte de les épuiser.

Le C.^{en} Blavier, ingénieur des mines, ayant eu sur la fin de l'an 2, une mission du comité de salut public pour les environs d'Alais, s'appliqua particulièrement à en examiner les anciennes exploitations. Il annonce, dans un rapport du 13 thermidor, que celle qui lui a paru la plus importante, est située à $\frac{1}{2}$ de lieue de l'endroit nommé *la Rochebelle*, le long de collines qui s'étendent dans la direction nord-est pendant une lieue $\frac{1}{2}$ sans interruption; que sa couche a 100 à 120 toises de largeur; que le minéral se présente à la superficie des collines, ou s'y enfonce parallèlement à la couche de houille qui l'accompagne.

Il ajoute que le minéral paraît tantôt à l'état limoneux, tantôt sous forme globuleuse, d'autres fois sous forme d'hématite, ou enfin à l'état spathique, et que, dans ce dernier cas, sa cassure offre l'aspect d'une demi-vitrification.

Il observe que le produit et la qualité de ces diverses sortes de minerais varient beaucoup; que les essais faits par le maire d'Alais et par plusieurs autres citoyens, ont donné depuis 20 jusqu'à 40 liv. de fer par quintal; que quelques-uns ne peuvent être employés qu'en fonte, tandis que d'autres donnent de bon fer.

Celui de la mine de la Rochebelle produit un fer doux, dont la qualité s'améliore encore à mesure que l'on s'approche des collines qui se dirigent vers le Massédioux. A cet endroit la couche de la mine se rétrécit pendant $\frac{1}{2}$ lieue jusqu'aux moulins de la Beaume.

C'est à cet endroit, situé sur le bord du Gardon,

commune de Coudras, que le citoyen Deshouillères avait fait construire un haut fourneau dont on voit encore des restes, et même les débris d'une roue qui servait à en faire mouvoir les soufflets.

Cet établissement avait précédé celui de Montcenis; les gens du pays rapportent qu'il n'a dû sa chute qu'à la partialité mêlée d'intérêt des deux commissaires nommés dans le temps pour en surveiller les travaux. L'un était anglais, et aurait craint, dit-on, de contribuer au succès d'une entreprise qui eût bientôt au moins égalé toutes celles du même genre existant dans son pays; l'autre était beau-frère du propriétaire des mines de la ci-devant Bourgogne, et avait un intérêt de famille à ce que ce fourneau ne marchât pas.

Le citoyen Favon, agent national du district, marque également que le minéral le moins riche donnerait 45 pour 100, tandis que celui de Montcenis n'en donne que 18. Il compare la différence dans la position des lieux. A Alais, les eaux, dit-il, sont constantes, suffisantes pour faire rouler les soufflets et marteaux, et à portée de la mine de fer pour laver le minéral: à Montcenis, il a fallu employer des machines à vapeurs, très-couteuses à établir, dispendieuses dans leur entretien, et qui consomment beaucoup de combustibles; de plus on est obligé de porter le minéral à deux lieues, pour le laver dans un très-petit ruisseau.

Le citoyen Rey, commandant l'artillerie sur les côtes du département du Gard, propose aussi, dans un mémoire adressé au comité de salut public, de rétablir cette exploitation.

Après avoir parlé de la rivière du Gardon, qui baigne les murs d'Alais, et qui serait commode pour toutes sortes de machines hydrauliques,

il cite celle du Galaison, qui a son embouchure dans le Gardon, à 2,000 toises au nord d'Alais, et qui fournirait une chute de 6 à 7 pieds.

Le citoyen Renaux, élève des mines de la République, directeur des mines de houille d'Alais, confirme les espérances que donne la richesse de ces mines.

Il ne croit pas que l'on pût établir de forges à plusieurs hauts fourneaux sur le même local, mais il pense qu'il faudrait les répartir de distance en distance sur les rivières de Galaison et du Gardon.

Il cite, comme le lieu le plus propre pour un haut fourneau et un gros marteau d'affinerie, celui de la Beaume dont nous avons déjà parlé.

Il annonce que le canal qui porte les eaux est fait aux deux tiers, et qu'il ne s'agirait plus que de l'élargir et de faire une chaussée ou prise d'eau à Olimpie, distante de la Beaume de 1200 toises. L'établissement se trouverait au milieu des mines de fer, à une demi-lieue de celle de houille de Coudras, et à 2 petites lieues également de celle de houille de la Grande-Combe.

R É S U M É.

ON voit par l'extrait des renseignemens qui sont parvenus au conseil, touchant les mines d'Alais, que tous sont uniformes et à leur avantage. Ils s'accordent à leur attribuer une richesse supérieure à celle d'autres mines qui donnent néanmoins du bénéfice.

Abondance inépuisable et richesse constatée du minéral, proximité de mines de houille abondantes, position sur des eaux capables de faire aller les usines au moins huit mois l'année, tout se réunit en faveur de leur exploitation.

La Beaume est située sur la route dite *des Cévennes*, qui faciliterait les débouchés à Alais qui n'en est éloigné que de deux lieues, et pourrait devenir l'entrepôt de tous les minerais de ce canton, ainsi que de ceux qui se trouvent en si grande profusion au-delà du Massedieux et près de Saint-Florent.

Dans l'établissement qui serait formé à la place de l'ancien, on pourrait fabriquer, avec du minéral de qualité inférieure, des canons, des bombes, des boulets et autres projectiles de guerre, et, avec le fer de médiocre qualité, les ancres nécessaires à la marine de Toulon et des autres ports de la Méditerranée, tandis que le fer provenant du minéral de qualité supérieure, serait converti en barres de divers échantillons, pour être répandu dans le commerce.

Les citoyens Blavier et Renaux, gens de part, attachés aux mines de la République, sont d'accord sur l'avantage de la position de la Beaume, et leur rapport doit inspirer la confiance.

Le citoyen Blavier estimait, en thermidor, deuxième année, qu'avec 30 à 40,000 livres de dépense, on pourrait donner au fourneau l'élévation suffisante pour le mettre sur un terrain sec et à l'abri de toute inondation, et lui procurer en même temps une chute d'eau double.

Il ajoute qu'en formant une chaussée et un bassin qui prendraient les eaux du Gardon et les conduiraient au réservoir du moulin, distant de la Beaume d'environ 1000 toises, la pente de 15 pieds qui existe en cet endroit, faciliterait l'établissement successif de divers ateliers, tels que martinets pour divers échantillons de fer doux, propre à être converti en acier et répandu dans le commerce.

D'après le citoyen Renaux, l'établissement d'une fonderie à Alais procurerait des avantages immenses

aux départemens méridionaux qui manquent pour la plupart de fer; celui du Gard en est même privé entièrement : il tire la petite quantité qu'il peut se procurer maintenant, de l'Arriége et de la Côte-d'Or : en temps de paix, une grande partie venait de l'Espagne et de la Suède. L'exploitation des mines d'Alais, faite avec le succès qu'on doit se promettre quand elle sera dirigée avec art, mettra ce département, non-seulement dans le cas de se passer de secours du dehors, mais même de fournir du fer abondamment à ses voisins.

Les habitans d'Alais, et même ceux de tout le département du Gard, sentent bien la vérité des faits et l'importance de cet objet; mais il nous paraît que leur esprit n'est pas tourné vers ce genre d'industrie, et que peu d'entr'eux ont assez de fortune pour tenter cette entreprise. Ce n'est que dans les grandes communes qu'il peut se trouver des capitalistes que d'aussi grands avantages détermineraient à cette exploitation dès qu'ils leur seraient connus. C'est pour remplir ce but, que ces observations sont consignées dans le Journal des Mines, destiné à propager tout ce qui peut tendre en ce genre à la prospérité de la République; c'est donc aux citoyens qui ont des fonds à mettre dans des entreprises lucratives, que nous adressons cet avis : ils verront, par les détails dans lesquels nous sommes entrés, que le district d'Alais peut être regardé comme la partie de la France la plus riche en mines de fer, comme il est aussi une des plus abondantes en mines de houille, et qu'il réunit d'ailleurs tout ce qu'on peut desirer pour une exploitation avantageuse.

Si quelqu'un veut acquérir des renseignemens par lui-même sur les lieux, nous ne pouvons mieux

faire que de lui indiquer le citoyen Jullien, ex-agent national de la commune d'Alais; c'est lui qui le premier, d'après ses connaissances particulières, en a conseillé l'exploitation. Animé du plus grand zèle pour le bien public, il se fera un vrai plaisir d'aplanir toutes les difficultés qui pourraient résulter des localités. Le conseil des mines, de son côté, pénétré de l'importance de l'exploitation à établir dans cette partie de la République, s'empressera de seconder auprès du gouvernement les citoyens qui, après avoir rempli les formalités prescrites par la loi, croiront avoir besoin de son intervention.